

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Lundi le 12 janvier 2015, se tenait à 20h00 la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

M. le maire : Maurice Chrétien

Madame et Messieurs les conseillers suivants: Noëlla Ouellet, Gervais Chamberland, Gilbert Béland, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

La conseillère Michelle Clouâtre et le conseiller Sylvain Paradis sont absents.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 et les élus sont invités à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item "Varia" ouvert.

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Noëlla Ouellet

Et résolu à l'unanimité l'acceptation des procès-verbaux du 1er décembre 2014 et du 18 décembre 2014 (2) tels que lus et présentés.

4- MISE À JOUR DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune nouvelle déclaration.

5- CORRESPONDANCE

Les élus prennent connaissance de la correspondance.

- DEMANDE DE DON

2015-01-01

Proposé par Gilbert Béland

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **accepte de faire un don de 25\$** à la Fondation de l'école Le Mistral de Mont-Joli pour l'album de finissants.

6- LECTURE DES DÉPENSES ET REVENUS DU MOIS

La directrice générale fait lecture des revenus et dépenses du mois.

7- APPROBATION DES COMPTES

2015-01-02

Proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Michel Paris

Et résolu que le conseil municipal de Sainte-Jeanne d'Arc approuve et autorise le paiement des **comptes du mois** au montant de \$129 806.79 selon la liste remise aux élus par la directrice générale.

8- PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 2015-276 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

La présentation du projet de règlement no 2015-276 sur le traitement des élus municipaux est faite par le conseiller Michel Paris.

9- ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2015-277 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

2015-01-03

ATTENDU l'article 491 du Code municipal du Québec qui permet au conseil d'adopter des règlements pour régler la conduite des débats du Conseil et pour le maintien du bon ordre et de la bienséance pendant les séances;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc désire agir afin de maintenir l'ordre et le décorum lors des séances du Conseil municipal;

ATTENDU QU'il est opportun que le Conseil adopte un règlement à cet effet;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par Sylvain Paradis à la séance du 1er décembre 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Paris, appuyé par Gilbert Béland et résolu à l'unanimité que le règlement 2015-277 sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc soit adopté.

10- MODIFICATION DU BUDGET INITIAL 2014

2015-01-04

Proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Noëlla Ouellet

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc effectue une **modification au budget initial 2014** concernant les dépenses pour l'année 2014 comme décrit ci-dessous, suite à des dépenses plus élevées ou imprévues :

02-110-00 Conseil municipal

02-110-00-131 Rémunérations élus +92	02-110-00-133 All. de dépenses	-94
02-110-00-241 FSS - élus		+ 1
02-110-00-261 RQAP - élus		+ 1

02-110-00-412 Services juridiques	+220	02-110-00-310 Frais de déplac.	-220
-----------------------------------	------	--------------------------------	------

02-130-00 Gestion financière et adm.

02-130-00-141 Salaire rég. adm.	+2806	02-220-00-432 Serv. payés autres mun.	-2806
---------------------------------	-------	---------------------------------------	-------

02-130-00-148 Congés sociaux	+335	02-130-00-413 Comptabilité	-364
02-130-00-232 A.E. adm.	+29		

02-130-00-222 R.R.Q. adm.	+169	02-130-00-321 Frais de postes	-464
02-130-00-242 F.S.S. adm.	+134		
02-130-00-262 RQAP adm.	+16		
02-130-00-419 Formation	+145		

02-130-00-252 CSST adm.	+79	02-130-00-341 Journaux	-272
02-130-00-310 Frais de déplac.	+43		
02-130-00-331 Téléphone	+150		

02-130-00-524 Ent. et rép. ameublement	+916	02-130-00-670 Fourn. bur.	-670
		02-130-00-321 Frais de postes	-198
		02-130-00-494 Cotisation abonn.	-48

02-150-00-417 Evaluation	+49	02-130-00-660 Art. nettoyage adm.	-49
--------------------------	-----	-----------------------------------	-----

02-190-00-140 Rém. conciergerie	+92	02-190-00-422 Ass. resp. civile	-92
---------------------------------	-----	---------------------------------	-----

02-320-00 Voirie municipale

02-320-00-454 Formation voirie +320
 02-320-00-523 Entr. outil et équip. + 74

02-320-00-681 Électricité garage -394

02-320-00-632 Huile à chauffage + 921

02-320-00-643 Petits outils - 500
 02-320-00-649 Signalisation - 201
 02-320-00-641 Art. quinc. - 220

02-330-00 Enlèvement de la neige

02-330-00-142 Heures suppl. +594

02-330-00-141 Salaire rég. hiver -594

02-330-00-631 Carburant +5044

02-330-00-525 Entr.et rép. véh. -3950
 02-330-00-141 Salaire rég. hiver -1094

02-330-00-643 Vêtements +47

02-330-00-641 Art. quinc. -47

02-610-00 Aménagement, urbanisme et zonage

02-610-00-411 Services profess. + 1604

02-230-00 Sécurité civile

02-230-00-432 Serv. payés autres mun -1604

02-701-20 Centre communautaire

02-701-20-140 Rém.opérateur syst.eau +350

02-701-20-141 Salaire Rég. centre comm. -350

02-701-20-527 Conciergerie salle +90

02-701-20-516 Prod. nettoyage -90

02-701-30 Patinoire

02-701-30-140 Rém. patinoire +650

02-701-30-681 Électricité chalet loisirs -650

02-701-30-522 Entr. et rép. chalet +89

02-701-30-641 Art. quinc. chalet -89

02-701-90 Autres

02-701-90-920 Cours de danse - prof. +412

02-702-90-991 Subv. org. loisirs cult -412

02-702-90-951 Paniers nouv. naissance +45

02-701-90-951 Partic. loisirs cu -45

02-702-90-992 Jardins commun. +2068

02-701-30-681 Elect. chalet loisir -1368
 02-701-20-419 Vidange fosses salle -700

02-702-30 Bibliothèque

02-702-30-447 Achat ordinateur +153

02-702-30-529 Achat et entr. volumes -153

11- LECTURE DES CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

La directrice générale fait lecture des certificats de disponibilité de crédit pour l'année 2015.

12- AFFECTATION DES SURPLUS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS POUR TRACTEUR BIDIRECTIONNEL ET AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2015

2015-01-05

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Gilbert Béland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **affecte un montant de \$67 418 des surplus accumulés non affectés** pour des dépenses de fonctionnement de la municipalité pour l'année 2015 comprenant le paiement des mensualités pour le tracteur bidirectionnel (crédit-bail) de l'année 2015.

13- PRODUITS RACHETABLES

2015-01-06

Proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Noëlla Ouellet

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise un **transfert d'un montant de \$50 000** du compte Avantage Investisseurs Entreprise Desjardins (produits rachetables) vers le compte d'opérations courantes 700125.

- 2015-01-07 **14- AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE PG SOLUTIONS - CONTRAT D'ENTRETIEN ANNÉE 2015**
 Proposé par Michel Paris
 Appuyé par Noëlla Ouellet
 Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **autorise le paiement de la facture no CESA15315 de PG Solutions Inc.** au montant de \$4581.76 taxes incluses pour le contrat d'entretien et soutien des applications du 1er janvier au 31 décembre 2015.
- 2015-01-08 **15- RÉSOLUTION AFIN DE CONFIRMER LE MONTANT RÉSERVÉ AU BUDGET POUR PAIEMENT DE LA Q/PART CONCERNANT LES SERVICES DE TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2015**
 Proposé par Gilbert Béland
 Appuyé par Gervais Chamberland
 Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **confirme à la Corporation de Transport adapté (TAC de La Mitis)** que, lors de l'adoption du budget pour l'année 2015, un montant de \$2252 a été réservé pour payer notre quote-part à la MRC de La Mitis afin de recevoir les services du Transport adapté pendant l'année 2015.
- 2015-01-09 **16- RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ADMQ ET PAIEMENT DE LA COTISATION**
 Proposé par Noëlla Ouellet
 Appuyé par Gervais Chamberland
 Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **autorise de déboursier un montant de \$481.75 taxes incluses (\$419 avant taxes) pour le paiement de la cotisation annuelle** de la directrice générale à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2015.
- 2015-01-10 **17- AUTORISATION AU MAIRE ET À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À SIGNER LES DOCUMENTS ET CHÈQUES POUR L'ANNÉE 2015**
 Proposé par Noëlla Ouellet
 Appuyé par Michel Paris
 Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **autorise le maire et la directrice générale à signer les documents et les chèques** (dépenses incompressibles) pour et au nom de la municipalité pour l'année 2015.
- 2015-01-11 **18- AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À REMETTRE LES DOCUMENTS AU VÉRIFICATEUR**
 Proposé par Noëlla Ouellet
 Appuyé par Gervais Chamberland
 Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc autorise la directrice générale à **remettre les documents nécessaires à la firme comptable pour la vérification de l'exercice financier 2014.**
- 2015-01-12 **19- RÉSOLUTION POUR FIXER LES ENDROITS D'AFFICHAGE DES AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ (SELON ARTICLE 431 DU CODE MUNICIPAL)**
 Proposé par Michel Paris
 Appuyé de Gilbert Béland
 Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc fixe les endroits suivants pour **l'affichage des avis publics** de la municipalité: l'entrée du bureau municipal et le bureau de poste.

20- DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN POSTE D'ANIMATEUR DE TERRAIN DE JEUX ET UN POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES TERRAINS MUNICIPAUX POUR L'ÉTÉ 2015

2015-01-13

Proposé par Noëlla Ouellet

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **demande une subvention auprès de Services Canada** dans le cadre du programme « demande / accord emplois d'été Canada 2015 » pour soutenir l'engagement d'un animateur ou animatrice pour le terrain de jeux pendant une période de 6 semaines (35 heures par semaine), ainsi que l'engagement d'un(e) préposé(e) à l'entretien des terrains municipaux pour l'été 2015 pendant une période d'environ 12 semaines (40 heures par semaine). De plus, la directrice générale est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité la dite demande de subvention.

21- OCTROI DE CONTRAT POUR ÉTUDE D'INGÉNIERIE PRÉLIMINAIRE VISANT DES INFRASTRUCTURES D'EAUX USÉES

2015-01-14

CONSIDÉRANT QUE cinq (5) entreprises ont déposé des offres de services pour réaliser l'étude préliminaire du projet de collecte et d'assainissement des eaux usées en réponse au devis d'appel d'offres de services professionnels #2014-01 déposé sur SEAO le 19 novembre dernier, ces firmes étant: CIMA+, EXP, ROCHE, SNC-LAVALIN et TÉTRA TECH;

CONSIDÉRANT QUE la firme WSP n'a pas pu déposer son offre à temps et qu'il faut rejeter sa proposition tel que mentionné à l'article 1.4 du devis;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le comité de sélection et les résultats suivants:

<u>Firme</u>	<u>Note technique</u>	<u>Prix</u>	<u>Pointage final</u>	<u>Rang</u>
CIMA+	47.25	-----	-----	---
EXP	72.5	\$80 827.43	15.16	3
ROCHE	78	\$63 236.25	20.24	2
SNC-Lavalin	51.75	-----	-----	---
Tétra Tech	91.5	\$59 672.03	23.71	1
WSP	-----	-----	-----	---

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection de mandater le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, soit la firme Tétra Tech;

PAR CONSÉQUENT

Il est proposé par Michel Paris

Appuyé par Gilbert Béland

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le mandat de réaliser l'étude préliminaire du projet de collecte et d'assainissement des eaux usées de la municipalité soit confié à la firme Tétra Tech au montant de \$59 672.03 taxes incluses;

QUE le devis d'appel d'offres de services professionnels, l'offre de service incluant tous les annexes, l'offre de prix ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties;

QUE la présente résolution soit transmise à:

- aux six (6) firmes ayant déposé une offre de services

- Mme Émilie Berrouard, MAMOT

22- VARIA

A) AVIS AU CLUB DE MOTONEIGE DE LA MITIS

2015-01-15

Proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Noëlla Ouellet

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **envoie une lettre au Club de motoneige de La Mitis** afin de les aviser qu'aucune autorisation ne leur a été donnée afin de circuler sur le chemin public du Rang 4-et-5 Massé et que cette pratique doit cesser immédiatement ainsi que le passage de la surfaceuse sur ou dans l'emprise du dit chemin.

23- PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 21h25 et se termine à 21h40.

24- LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Il est proposé par Noëlla Ouellet la fermeture de l'assemblée à 21h40.

Maurice Chrétien, maire

Louise Boivin, directrice générale / secrétaire-trésorière